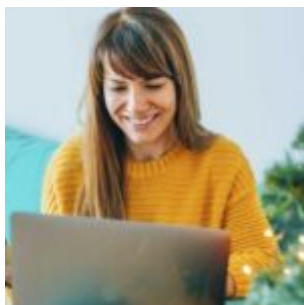


Fêtes de fin d'année : comment éviter les cyber-arnaques ?



© 2024 Les Echos Publishing

Fausse annonces promotionnelles, faux sites de commerce en ligne, hameçonnage par SMS, téléphone ou email, fausses confirmations de commande, faux service après-vente, attaques par virus ou rançongiciels... Ces techniques qui permettent d'escroquer des victimes pullulent en période de fête où de nombreux internautes cherchent à acheter leurs cadeaux en ligne. Ils sont ainsi exposés à ne jamais recevoir l'article qu'ils pensent avoir commandé, à devoir rappeler des numéros surtaxés, à se faire voler leurs données personnelles ou bancaires...

Se méfier des offres trop généreuses

Pour éviter aux internautes de se faire arnaquer, le site [Cybermalveillance.gouv.fr](https://cybermalveillance.gouv.fr) a publié une fiche proposant 7 conseils à suivre. Il rappelle, par exemple, qu'il faut se méfier des offres trop généreuses, que mieux vaut vérifier la notoriété des sites sur lesquels les achats sont effectués, ou encore qu'il faut rappeler le numéro officiel du commerçant, du transporteur ou du SAV trouvé sur leur site officiel plutôt qu'un numéro envoyé par SMS.

Pour en savoir plus : www.cybermalveillance.gouv.fr/

© 2024 Les Echos Publishing